



→ Fête nationale du Luxembourg à Paris.

« Le Luxembourg, partenaire européen très important pour la France »



Olivier CADIC, sénateur représentant les Français établis hors de France et président du groupe interparlementaire d'amitié franco-luxembourgeoise

Les relations franco-luxembourgeoises sont très développées et font l'objet d'une coopération transfrontalière dynamique.

D'où provient votre intérêt pour le Luxembourg ?

Lorsqu'on m'a demandé de choisir un groupe d'amitié, j'ai opté pour le Luxembourg pour plusieurs raisons. J'ai en effet succédé, en tant que sénateur des Français établis hors de France, à Christian Cointat, qui avait été un élu des Français du Luxembourg.

Le Luxembourg est un pays limitrophe à la France doté d'un secteur financier solide à l'image de la City. J'y ai vu des similitudes avec le Royaume-Uni où je réside. La France doit s'appuyer sur ses voisins immédiats pour favoriser son développement économique.

Pouvez-vous nous parler des relations bilatérales entre la France et le Luxembourg ? Quels sont les enjeux transfrontaliers les plus importants ?

Le Luxembourg est avant tout un partenaire européen très important pour la France. Nous faisons partie des six pays fondateurs de

la Communauté économique européenne et nous partageons pour l'essentiel la même vision de la construction européenne. Je veux d'ailleurs souligner l'excellent travail accompli par le Luxembourg lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne qui s'est achevée le 31 décembre dernier et qui a eu lieu dans un contexte particulièrement difficile, en raison notamment de l'aggravation de la crise des réfugiés et de la menace terroriste.

Il faut aussi se féliciter des progrès réalisés sur le plan de la transparence financière et fiscale. L'échange automatique d'informations entrera pleinement en vigueur dès 2017 et le Luxembourg a été retiré, le 30 octobre dernier, de la liste noire du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, organisme émanant de l'OCDE.

Le pays est également un partenaire commercial de premier ordre, compte tenu de sa proximité et de son

dynamisme économique. En 2014, la balance commerciale franco-luxembourgeoise a dégagé un excédent record d'un milliard d'euros, en hausse de 40 % par rapport à 2013. Les exportations se sont élevées à 2,4 milliards d'euros et les exportations à 1,4 milliard d'euros. La France est le deuxième client et le troisième fournisseur du Grand-Duché.

Pour autant, la part de marché de la France au Luxembourg reste très inférieure à celle de l'Allemagne (10,8 % contre 27 % en 2013). Il me semble qu'il existe d'importantes marges de progression. Le Luxembourg a eu la sagesse d'entamer un processus de diversification de son économie qui était devenue trop dépendante du secteur financier, soumis dernièrement à de fortes turbulences.

La France doit accompagner cette diversification et nos entreprises y trouveront sans doute des opportunités de développement. On compte

aujourd'hui environ 750 implantations françaises au Grand-Duché, employant plus de 20 000 salariés, pour l'instant essentiellement dans les secteurs de la banque et de l'assurance.

La présence française au Luxembourg est importante par le nombre d'expatriés. Au 1^{er} janvier 2015, 39 370 Français vivaient au Grand-Duché. Ils représentent environ 7 % de la population totale du pays qui est de 563 000 habitants, dont 46 % sont des étrangers. En 2014, près de 3 900 Français se sont installés au Luxembourg, ce qui nous place en termes de flux devant toutes les autres nationalités.

En outre, presque 80 000 « navetteurs » français, résidant pour la plupart en région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, se rendent chaque jour au Grand-Duché pour travailler. Là encore, ce chiffre est en forte augmentation, puisque ces « navetteurs » étaient 38 000 en 1999 et 69 000 en 2011 !

Ce phénomène est un enjeu primordial de la coopération transfrontalière entre nos deux pays. Le renforcement des infrastructures de transports ferroviaires et routières – à travers notamment le projet A31 bis et le développement de modes de transports alternatifs – est essentiel pour améliorer la mobilité de ces dizaines de milliers de travailleurs et assurer la cohérence d'un tissu urbain et économique commun.

À cet égard, l'aménagement du site d'Alzette/Belval est particulièrement important. La France a pris un peu de retard, que nous sommes en train de rattraper, alors que le Luxembourg a déjà consenti d'importants investissements et que l'Université du Luxembourg a effectué sa première rentrée universitaire sur le site. Du côté français, les premiers projets immobiliers devraient être lancés cette année.

Par ailleurs, des accords de coopération transfrontalière existent en matière douanière et policière et d'autres ont été récemment signés dans les domaines de la sécurité civile et des secours, de la formation scolaire et universitaire et de l'apprentissage. La Grande Région (SaarLorLux - Rhénanie - Palatinat - Wallonie - Communauté française et germanophone de Belgique) constitue évidemment l'un cadre privilégié de la coopération transfrontalière.

Vous êtes président du groupe interparlementaire d'amitié franco-luxembourgeoise. Quelles sont ses missions ?

Les groupes interparlementaires d'amitié du Sénat regroupent les sénateurs qui ont un intérêt particulier pour un pays étranger. Leur objet premier est la coopération bilatérale entre les parlements : il s'agit notamment de tisser des liens entre parlementaires français et étrangers. Mais ce sont également des acteurs importants de la diplomatie parlementaire et, plus largement, de la politique étrangère de la France. Concrètement, la principale activité d'un groupe interparlementaire d'amitié est l'organisation de missions auprès du parlement homologue et l'accueil de délégations parlementaires étrangères. Nous pouvons également recevoir l'ambassadeur ou d'autres personnalités luxembourgeoises éminentes et organiser des événements destinés à développer les liens entre nos pays.

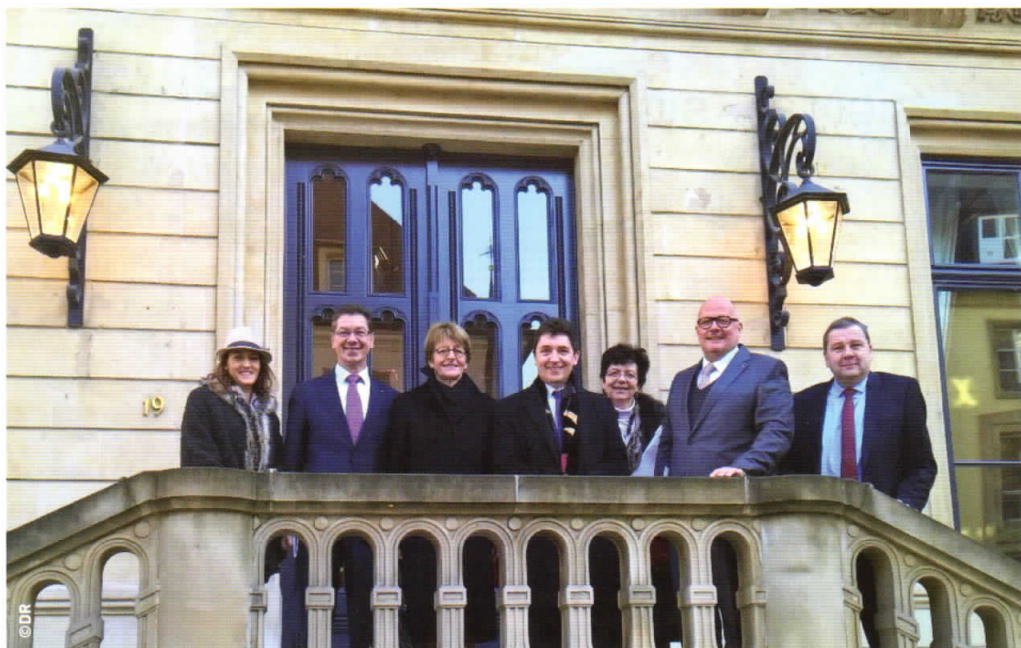
Quels sont les actualités et les projets du groupe pour 2016 ?

Ces deux dernières années ont eu lieu plusieurs rencontres de haut niveau. En mai 2014, nous étions au côté du président du Sénat Jean-Pierre Bel pour accueillir au Palais du Luxembourg le Premier ministre Xavier Bettel. À cette occasion, une plaque a été inaugurée qui met en évidence le lien entre l'appellation du Palais qui abrite le Sénat et le Grand-Duché de Luxembourg par

l'intermédiaire de François de Luxembourg, Duc de Piney de France. Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié a été reçue, le 3 juillet 2014, par le président de la chambre des députés du Luxembourg, M. Mars Di Bartolomeo, pour évoquer les priorités de la présidence luxembourgeoise au Conseil européen. À l'occasion de cette journée dans le Grand-Duché, elle a également pu s'entretenir avec le Premier ministre et visiter le site d'Alzette/Belval.

Elle a également effectué un autre déplacement en décembre 2015 avec notamment au programme une entrevue à la chambre des députés, une visite à la Maison de la Grande Région, une rencontre avec Nicolas Schmit, ministre du travail et une autre avec Martial de Calbiac, président de la Chambre française du commerce et de l'industrie (CFCI) et Xavier Blouin, président des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) au Luxembourg. Le 1^{er} juillet 2015, l'ambassadeur du Luxembourg en France est venu présenter au groupe d'amitié le programme de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, soit le jour même où celle-ci débutait.

Nous allons continuer à organiser de telles rencontres et peut-être même un événement destiné à mieux faire connaître le Luxembourg aux parlementaires français qui n'ont pas toujours conscience de l'importance des liens qui unissent nos deux pays. ■



→ Entrée du Parlement du Grand-Duché.